

Les stages

2020-2021

Les stages



170 ans de partenariat avec les entreprises

Une formation d'ingénieurs-entrepreneurs de qualité

Depuis sa création en 1843, IMT Mines Alès échange en permanence avec le monde de l'entreprise, notamment pour que les ingénieurs formés répondent aux besoins des industriels. Cela se traduit par de nombreuses interventions de l'industrie dans les actes d'enseignement au sein même de l'école, des projets réalisés intra-muros sur des problèmes industriels avec l'appui des laboratoires de l'école, des missions de terrain, des stages ou projets industriels réalisés par les élèves dans l'entreprise elle-même.

TROIS TYPES DE STAGES OU PROJETS DE FIN D'ÉTUDES

Chaque année, les élèves réalisent un stage différent dont le niveau marque une progression dans les responsabilités qui leur sont confiées.

Contact stages : Patricia TISSERANT

Phone: 04 66 78 51 05

Courriel: patricia.tisserant@mines-ales.fr

L'objectif premier des stages en entreprises est de faire exercer aux élèves de l'école, pendant une durée significative, une fonction réelle dans l'entreprise. Le but est de leur permettre de s'approprier les composantes organisationnelles, managériales et humaines de la vie de l'entreprise.

1A

NIVEAU EXÉCUTION

Objectif :
Immersion dans l'entreprise à une fonction d'opérateur, observation des relations humaines et de l'organisation du travail dans l'entreprise.

Durée :
5 semaines à compter du **lundi 28 juin 2021**

2A

INGÉNIEUR-ADJOINT

Objectif :
Participation à un projet permettant la mise en œuvre des connaissances scientifiques et techniques et l'acquisition de compétences nouvelles.

Durée :
13 semaines à compter du **lundi 3 mai 2021**

3A

PROJET DE FIN D'ÉTUDES

Objectif :
Prise en charge d'un projet dans sa globalité et mise en application des acquis techniques et méthodologiques.

Durée :
17 semaines minimum à compter du **lundi 8 mars 2021**

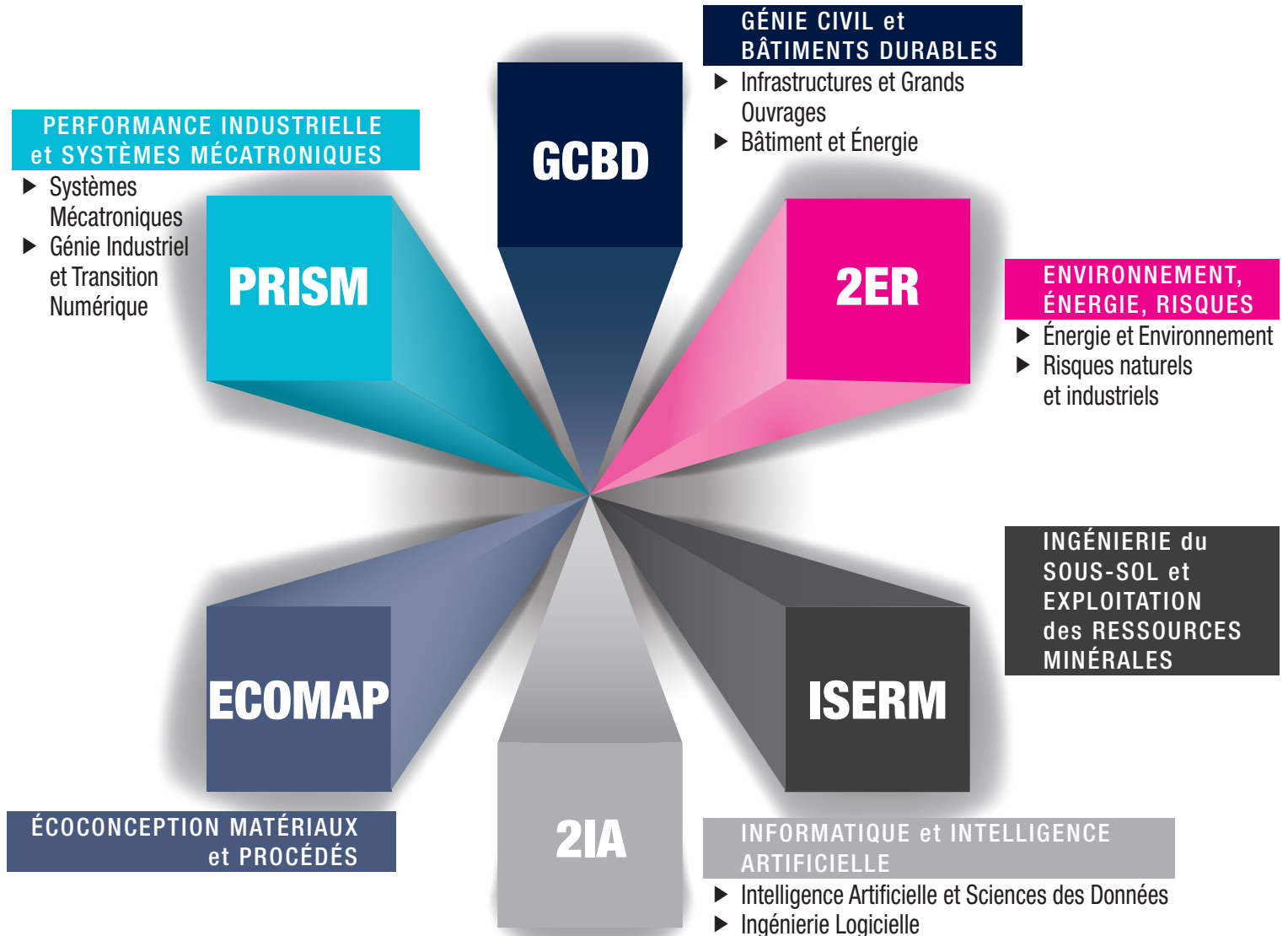
Retrouvez-nous et déposez vos offres sur ...

www.mines-ales.fr
Rubrique : « ENTREPRISES »



LES SECTEURS D'ACTIVITÉ / Élèves de 2^e année • Ingénieur adjoint Élèves de 3^e année • Projet de fin d'études

Les stages peuvent avoir lieu dans tous les secteurs d'activité industriels, en particulier ceux mentionnés ci-dessous. Ils correspondent aux départements d'enseignement technologique choisis par les élèves en 2^e année.



L'ORGANISATION

Tous les stages font l'objet d'une convention tripartite, Entreprise - École - Élève, qui précise notamment la position administrative de l'élève, ainsi que ses droits et obligations.

Pendant toute la durée du stage, le service pédagogie entreprise reste en liaison étroite avec le stagiaire et l'entreprise (compte rendu d'arrivée, visite si possible effectuée par un représentant de l'école...)

Il est souhaitable que l'élève bénéficie d'une indemnité couvrant au moins ses frais réels (transport, hébergement, nourriture) afin que, libéré des problèmes

matériels, il puisse se consacrer entièrement au service de l'entreprise. Dans ces conditions, l'élève est mis dans une situation professionnelle réelle, ce qui constitue l'objectif premier du stage en entreprise. Une gratification peut, bien sûr, s'ajouter, en fonction des services rendus.

À la fin du stage, l'entreprise note la prestation de l'élève à l'aide d'une fiche d'évaluation finale qui est prise en compte pour l'attribution du diplôme. Le rapport de stage est, lui, noté directement par l'école.